

Voici le nom des 19 députés LR qui veulent interdire de diffuser noms et photos des terroristes

écrit par Claude t.a.l | 8 octobre 2017

Illustration : Didier Quentin, maire et députés signataire de la proposition de loi

Brigitte KUSTER, responsable et coupable
Martial SADDIER, responsable et coupable
Émilie BONNIVARD, responsable et coupable
Valérie BAZIN-MALGRAS, responsable et coupable
Jean-Jacques FERRARA, responsable et coupable
Thibault BAZIN, responsable et coupable
Fabien DI FILIPPO, responsable et coupable
Bernard BROCHAND, responsable et coupable
Julien DIVE, responsable et coupable
Nicolas FORISSIER, responsable et coupable
Jean-Pierre VIGIER, responsable et coupable
Alain RAMADIER, responsable et coupable
Olivier DASSAULT, responsable et coupable
Damien ABAD, responsable et coupable
Annie GENEVARD, responsable et coupable
Valérie LACROUTE, responsable et coupable
Didier QUENTIN, responsable et coupable
Sébastien HUYGHE, responsable et coupable
Marie-Christine DALLOZ, responsable et coupable

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion0186.asp>

□" 7 /20 – peut mieux faire "

Voilà la note et les appréciations qui auraient été finalement été attribuées après concertation entre les modérés du CFCM, de l' UOIF, du CCIF, et autres
à 19 députés " LR ".

Boubakeur aurait été, quant à lui, jusqu'à 8 et demi sur 20.

Ces 19 députés avaient pourtant déposé un projet de loi visant à " interdire la diffusion des noms et photos des terroristes " .

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/des-deputes-lr-veulent-interdire-la-diffusion-des-noms-et-photos-des-terroristes-7790380700>

□ " Le Monde " et BFM s' y étaient déjà attelés, en juillet 2016 : " le monde et bfm ne diffuseront plus de photos d'auteurs d'attentats "

<http://www.bfmtv.com/societe/terrorisme-bfmtv-et-le-monde-ne-diffuseront-plus-de-photos-d-auteurs-d-attentat-1020072.html>

Mais, en janvier 2017, après un attentat contre une mosquée au Québec, bfm avait immédiatement publié le nom et la photo de l'auteur de cet attentat.

(ce n'était pas un musulman)

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/01/bfm-ne-diffuse-plus-de-photos-des-auteurs-dattentats-sauf-sils-ne-sont-pas-musulmans/>

Alors, si ces 19 députés " LR " veulent enfin obtenir une bonne note de la part des modérés, je leur suggère une proposition de loi bien plus élaborée :

A chaque attentat islamique, on cite un nom : le mien, Claude

et on livre une photo : la mienne (je suis blond, j'ai les yeux bleus)

Il sera alors clair que : " rien à voir avec l'islam ". Le but désiré .

18/20 assuré !

Note de Christine Tasin

Le prétexte avancé pue son sophiste.

Selon Brigitte Kuster et ses acolytes, cela permettrait de **limiter "les phénomènes de glorification et de mimétisme"**. Ils rappellent dès lors que Daesh utilise les médias pour propager "ses idées et ses méthodes mortifères". "N'existe-t-il pas un risque d'octroyer à l'assassin une gloire posthume auprès de personnes radicalisées et en quête de modèles ?", interrogent-ils en exposant les motifs.

C'est pourquoi, après l'article 39 sexies de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, les 19 députés proposent d'**ajouter un article 39 septies**. "Sauf avis de recherche du ministère de l'Intérieur, est puni de 15 000 euros d'amende le fait de diffuser, de quelque manière que ce soit, le nom de famille et l'image des personnes physiques poursuivies pour un acte de terrorisme ou ayant été jugées coupables d'un acte de terrorisme", écrivent-ils.

Comme si montrer la photo et donner le nom de l'assassin était un encouragement, comme si cela changerait quoi que ce soit à l'horreur des actes engendrés par les salopards.

Par contre, Claude le rappelle très bien, tout cela participe de la demande de BHL de ne plus publier les noms des terroristes... Pas d'amalgame ! Depuis ils ont compris que lorsque Le Monde ou BFM de nisent rien du "déséquilibré" c'est qu'il est, comme toujours, musulman... Cachez cette vérité qui saute aux yeux...

"Le pire est que cette proposition de loi risque bien d'être votée... par les LR, par les socialauds et les En Marche ainsi que par les insoumis...

"Chez la France insoumise, difficile de se positionner sur cette question précise. [Invité du social studio de RTL](#) ce jeudi 5 octobre, le député Ugo Bernalicis dit "comprendre" la proposition mais reste sceptique. "Je comprends car, quand il y a les premières attaques terroristes, il y a un certain voyeurisme de la part des médias qui donne une ambiance franchement anxiogène et glauque", explique le jeune élu.

Mais cependant, ce dernier n'est pas sûr que "le meilleur moyen soit de faire une loi". "Je pense qu'il vaut mieux responsabiliser tout le monde et avoir une discussion sur le sujet", explique-t-il même s'il est d'accord qu'il faut "éviter de faire la publicité de ceux qui commettent des actes terroristes".

Bah, au point où on en est... La patriosphère continuera de parler des bouddhistes, des Vladimir et autres Aliens...

Pendant ce temps les députés continuent leur travail de sape. La [pro-Europe](#) féréraliste Brigitte Kuster qui a déposé le projet de loi, a mal pris les critiques et contre-argumente.

On notera qu'elle a le courage de dire ce que ni Macron, ni Collomb ne font :

La critique est parfaitement légitime. Les procès d'intention nettement moins. Certains prennent prétexte de la proposition de loi que j'ai déposée, et qui vise à interdire la diffusion du nom de famille (et uniquement du nom de famille) et des images des terroristes dans les médias, pour m'accuser de vouloir cacher la vérité aux Français. **Quelle est cette vérité ? Les auteurs des attentats commis en France au nom d'Al-Qaïda et de Daech ont des origines magrébines ou subsahariennes et sont de confession musulmane. Mais qui peut le nier sérieusement ?**

lire l'ensemble de son texte ici :

<http://www.brigittekuster.fr/2017/10/05/anonymat-des-terroristes-dans-les-medias-mise-au-point/>

Ne manquez pas, tout de même, de faire savoir aux 19 députés félons votre mécontentement, avec courtoisie, sans insultes. D'autant que les terroristes n'ont pas besoin d'avoir leur nom dans la presse pour passer aux actes, la promesse des 71 vierges qui les attendent suffit à les motiver.

<http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/alphabetique>

Pour rappel, cette lettre que nous publions il y a un an, adressée à celui qui est devenu l'un des signataires de cette loi scélérate, Didier Quentin. Elle peut inspirer vos missives.

Monsieur le député,

J'entends ce matin à la radio que vous cautionneriez le projet de donner l'[anonymat complet](#) aux tueurs terroristes qui ensanglantent la France depuis des années et plus particulièrement depuis 1 an (250 morts et des centaines de blessés).

Tout cela sous le fallacieux, grotesque et bien politiquement correct (genre socialiste) prétexte « de ne pas faire de publicité aux terroristes » !!!

J'espère que c'est une fausse nouvelle que vous allez démentir dès que possible, car il est évident que montrer le visage des tueurs musulmans, donner le nom des tueurs musulmans, informer les Français que presque toujours ces tueurs musulmans étaient « connus des services de police pour violences, étaient fichés S », informer le public que tous ces tueurs musulmans crient « allahou akbar » avant de tuer, qu'ils tuent car ils ne font que respecter les ordres du coran, tout cela est très important à dire , pour que les Français sachent bien qui ils sont et POURQUOI ils nous massacrent.

« Ne pas nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. »

d'après Albert CAMUS

Je ne comprendrais pas que vous refusiez aux Français le droit à l'information, le droit de connaître exactement la terrible menace qui pèse sur nous.

Le premier droit que nous avons est le droit à la SECURITE !

D'autre part, et là encore, il s'agit de la sécurité et la survie du peuple français, je n'ai pas vu votre nom sur [la liste des députés](#) qui ont demandé la FERMETURE IMMEDIATE DES MOSQUEES SALAFISTES CONNUES.

J'espère me tromper et que vous aurez à cœur de me dire que bien entendu vous étiez là et que vous avez bien voté contre ces ignobles mosquées salafistes qui prêchent la haine et le massacre de tous les anti-musulmans.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, monsieur le député, mes salutations.

Pierre 17430

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/03/lettre-a-mon-depute-didier-quentin-qui-voudrait-anonymiser-les-mohamed-et-autres-yassin/>